



TRANSPORTS SCOLAIRES 2021 – 2022

Vous devez obligatoirement établir votre demande de transport scolaire pour l'année 2021-2022 sur le site <https://www.auvergnerhonealpes.fr/421-puydedome.htm>- sélectionnez l'onglet « *inscriptions* » *nouvelle demande* » ou « renouvellement ».

Attention : une photo est obligatoire pour l'inscription en ligne. Remplissez le formulaire en ligne puis validez le. Un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Votre demande sera traitée dès réception.

Ce site vous permettra également de consulter les horaires et les itinéraires du trajet de votre enfant : dans la rubrique « horaires des lignes scolaires »

Ø Cliquer sur l'onglet « *établissement scolaire* ».

Ø Indiquer « *Saint Eloy les mines* » dans la case « *commune* ».

Ø Entrer ensuite votre lieu de résidence

Ø Taper « *rechercher* ».

Pour toute information complémentaire, veuillez-vous adresser à l'antenne régionale des transports interurbains et scolaires du Puy de Dôme:

Téléphone : 04.73.31.84.00

+ **Courriel** : transports63@auvergnerhonealpes.fr

Attention

Vous devez obligatoirement effectuer votre demande de transport scolaire pour l'année 2021 - 2022, **avant le 20 juillet 2021**. Un complément de **30 euros** sera demandé par élève inscrit à la famille pour toute inscription au-delà de cette date (*sauf affectation tardive ou déménagement sous réserve de justificatifs*).